

Intitulé de l'UE	Droit public II
Section(s)	- (4 ECTS) Bachelier en Droit Cycle 1 Bloc 1

Responsable(s)	Heures	Période
Jean-François LETULLE	50	Quad 2

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Droit pénal	25h	Guillaume GOSSIEAUX Audrey HERNE
Droit public	25h	Jean-François LETULLE

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Droit pénal : 25h de théorie
Droit public : 23h de théorie, 2h de séminaires

Langue d'enseignement
Droit pénal : Français
Droit public : Français

Connaissances et compétences préalables
Nihil

Objectifs par rapport aux acquis d'apprentissage programme (AAP) Cette UE contribue au développement de la/des compétence(s) suivante(s)
<ul style="list-style-type: none"> • S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution • Communiquer : écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe • Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en droit • Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique • S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et tâches liées à sa mission.

Acquis d'apprentissage de l'UE:
<p>Au terme de cette unité, l'étudiant sera capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en pratique les principes généraux du droit pénal.

- Définir le « concept » de hiérarchie des normes comme outil du pouvoir législatif et exécutif.
- Retirer les éléments fondateurs d'un Etat démocratique
- Comprendre et décrire le fonctionnement de nos Institutions Etatiques

Contenu de l'AA Droit pénal

Technique de qualification des infractions

Exercices de choix de qualification parmi des exemples issus du Livre II (articles 392 à 400 ou 328, etc...)

Principe général de la tentative (articles 51 à 53)

Principe général de la récidive (articles 54 à 57)

Concours d'infractions (articles 58 à 65)

Participation criminelle et emprunt de criminalité (articles 66 à 69)

Association de malfaiteur (articles 322 à 324), et bandes (loi du 24 février 1921)

Causes de justification (article 70)

Internements (article 71)

Contrainte irrésistible, erreur invincible, état de nécessité et légitime défense (articles 416 et 417)

Causes d'excuses absolutoires et atténuantes (article 78)

Circonstances atténuantes (articles 79 à 85)

Circonstances aggravantes (exemple des articles 461 à 477)

Principe de l'extinction des peines prononcées (articles 86 à 99bis)

Contenu de l'AA Droit public

En complémentarité avec le cours de droit public quad 1 :

Tables des matières.

Introduction

« Moi Belgique » + notion de circonscription électorale et mode de scrutin (Prise de notes)

1. Le contexte institutionnel de l'activité juridique

1.1. La Belgique est un état.

1.2. Qu'est-ce qu'un état fédéral ?

1.3. Mais comment naît, et disparaît, un état ?

1.4. La procédure de révision de la Constitution.

1.5. La question linguistique et le fédéralisme.

1.6. Les différentes réformes de l'état.

2. La structure institutionnelle de l'état

2.1. Les principes fondateurs de notre état.

2.1.1. La souveraineté nationale et l'attribution des pouvoirs.

2.1.2. L'état de droit.

2.1.3. Régime représentatif et équilibre des pouvoirs.

2.2. Le pouvoir législatif.

2.2.1. Au niveau fédéral.

2.2.2. Au niveau des entités fédérées.

2.2.3. Incompatibilités et immunité.

2.2.4. Proposition de loi et projet de loi.

2.2.5. Le droit d'évocation du sénat.

2.2.6. Le rôle du roi.

2.3. Le pouvoir exécutif.

2.3.1. Le gouvernement fédéral.

2.3.1.1. Processus de formation du gouvernement fédéral.

2.3.1.2. Notions d'affaires courantes.

2.3.1.3. La responsabilité ministérielle.

2.3.1.4. Le conseil des ministres.

2.3.1.5. Le statut des ministres.

2.3.1.6. Les relations entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif.

2.4. Le pouvoir judiciaire.

2.5. Les institutions communales et provinciales.

2.5.1. Les communes.

2.5.2. Les élections communales.

3. La hiérarchie des normes en droit belge

A. Les normes législatives.

B. Les normes exécutives.

4. Notions de communes à statut spécial

5. La notion de minorités linguistiques et culturelles.

6. Concrétisation de l'élan démocratique en lien avec la question du suffrage universel en Belgique.

Méthodes d'enseignement

Droit pénal : cours magistral, approche interactive, approche déductive, étude de cas

Droit public : cours magistral, approche interactive, activités pédagogiques extérieures, étude de cas

Supports

Droit pénal : syllabus, notes de cours

Droit public : syllabus, notes de cours

Ressources bibliographiques de l'AA Droit pénal

- TULKENS, Fr. et VAN DE KERCKHOVE, M. « Introduction au droit pénal » éd. Story scientia, 2003.
- HENNAU, Chr. et VERHAEGEN, J. « Droit pénal général » Bruylant 1999.
- « Revue de droit pénal et de criminologie » éd. La charte, Mensuel.
- J. Messine, Droit pénal, volumes1,2 , P.U.B., 2004/2005
- D.VANDERMEERSCH, Eléments de droit pénal et de procédure pénale, éd. La charte, 2006
- TULKENS, Fr. et VAN DE KERCKHOVE, M. « Introduction au droit pénal » éd. Story scientia, 2003.
- HENNAU, Chr. et VERHAEGEN, J. « Droit pénal général » Bruylant 1999.
- « Revue de droit pénal et de criminologie » éd. La charte, Mensuel.
- J. Messine, Droit pénal, volumes1,2 , P.U.B., 2004/2005
- D.VANDERMEERSCH, Eléments de droit pénal et de procédure pénale, éd. La charte, 2015. KUTY, Fr., Principes généraux du droit pénal belge, I ; La loi pénale, éd. Larcier 2007
- Nathalie Collette -Basecqz, Manuel de droit pénal général, 3ème édition, éd. Anthémis, 2016, 656 p.

Le moniteur belge www.moniteurbelge.be

Les procès et faits divers relatés dans la presse écrite

D.Vandermeerch, le droit pénal et la procédure pénale, Édition de la Charte, Bruxelles, 2013

Ressources bibliographiques de l'AA Droit public

- La Constitution belge.

-Xavier Mabille, Nouvelle histoire politique de la Belgique, CRISP, 2003

-Christian Behrendt, Frédéric Bouhon, *Introduction à la théorie générale de l'Etat*, éd. Larcier, 2008

Évaluations et pondérations

Évaluation	Évaluation avec notes aux AA
Pondérations	Droit pénal : 50% Droit public : 50%
Langue(s) d'évaluation	Droit pénal : Français Droit public : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Droit pénal :

Examen écrit 100%

Méthode d'évaluation de l'AA Droit public :
--

Examen écrit 100%

Année académique : **2018 - 2019**